



NATIONS  
UNIES

EP

UNEP/MED WG.450/8



PNUE



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

25 septembre 2018  
Français  
Original : anglais

---

Réunion régionale sur la mise en œuvre de l'IMAP : pratiques optimales, lacunes et difficultés communes

Rome, 10-12 juillet 2018

**Rapport de la réunion sur la mise en œuvre de l'IMAP : pratiques optimales, lacunes et difficultés communes**



## Table des matières

	Pages
Rapport de la réunion	1-4
Annexe I      Liste des participants	
Annexe II     Ordre du jour de la réunion	
Annexe III    Conclusions et recommandations	



## Introduction

1. Conformément au programme de travail du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour 2018-2019, adopté à la vingtième réunion de la Conférence des Parties qui s'est tenue à Tirana (Albanie) du 17 au 21 décembre 2017, et aux objectifs du projet EcAp-MED II financé par l'Union européenne, le secrétariat a organisé une réunion régionale sur la mise en œuvre du Programme de surveillance et d'évaluation intégrées de la mer et des côtes méditerranéennes (IMAP) axée sur les pratiques optimales, les lacunes et les difficultés communes (dénommée « la Réunion »). La Réunion s'est tenue au siège du Fonds international de développement agricole à Rome (Italie).

2. Les principaux objectifs de la Réunion étaient les suivants :

1. Faire le point sur la mise en œuvre de l'IMAP ;
2. Échanger les pratiques optimales pour la mise en œuvre de l'IMAP au niveau national et chercher des solutions aux problèmes recensés ;
3. Examiner et fournir des orientations pour la mise en place d'un système d'échange d'informations et de données compatible avec l'IMAP ;
4. Entamer un débat concernant plusieurs questions transversales d'importance régionale pour la mise en œuvre de l'IMAP et fournir des orientations sur les prochaines étapes.

### Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la Réunion

3. La Réunion a été ouverte par M. Gaetano Leone, Coordonnateur du PAM/PNUE – Secrétariat de la Convention de Barcelone.

4. Le Coordonnateur a souhaité la bienvenue aux participants, soulignant que la Réunion régionale en cours visait à renforcer la mise en œuvre efficace de l'IMAP et donnait à tous les pays méditerranéens l'occasion de faire le bilan des progrès accomplis au niveau national. En échangeant les connaissances et les pratiques optimales, il serait possible de mieux cerner l'état et les tendances des changements environnementaux de manière à prendre des mesures appropriées permettant d'atteindre le bon état écologique de la Méditerranée. Il a également souligné que cela mettrait en lumière les efforts considérables faits par les pays, y compris les difficultés et les problèmes rencontrés dans la conception et la mise en œuvre des programmes nationaux de surveillance fondés sur l'IMAP qui devrait à présent devenir un outil essentiel pour donner aux gouvernements et aux communautés les moyens de prendre des décisions éclairées et fondées sur des données factuelles.

5. Les représentants des Parties contractantes ci-après ont participé à la Réunion : Algérie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Égypte, Espagne, État de Libye, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Malte, Maroc, Monténégro, Slovaquie, Tunisie, Turquie et Union européenne.

6. Le secrétariat du PAM/PNUE était représenté par l'Unité de coordination du PAM comprenant le Programme MED POL et les centres d'activités régionales du PAM/PNUE, à savoir le centre d'activités régional pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP), le Programme d'actions prioritaires du centre d'activités régional (CAR/PAP), le centre d'activités régional pour l'information et la communication (INFO/RAC) et le Plan Bleu. Le Centre mondial de surveillance pour la conservation du PNUE était également présent, tout comme le Centre hellénique de recherche marine, l'Université de Sienne et Plastics Europe. La liste complète des participants est jointe à l'Annexe I du présent rapport.

**Point 2 de l'ordre du jour : Organisation des travaux**

*UNEP/MED WG.450/1/Rev.1, UNEP/MED WG.450/2 et UNEP/MED WG.450/Inf.1/Rev.1*

**a) Règlement intérieur de la Réunion sur la mise en œuvre de l'IMAP : pratiques optimales, lacunes et difficultés communes**

7. Le règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles s'appliquait *mutatis mutandis* à la Réunion en cours (UNEP/IG.43/6, Annexe XI).

**b) Élection du bureau**

8. Conformément au règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes, la Réunion a élu une (1) Présidente, trois (3) Vice-Présidents et un (1) Rapporteur parmi les représentants, comme suit :

Présidente :	Mme Heba Sharawy, Égypte
Vice-Présidente :	Mme Ivana Stojanovic, Monténégro
Vice-Présidente :	Mme Paula Valcarce Arenas, Espagne
Vice-Président :	M. Mohamed Sghaier Ben Jeddou, Tunisie
Rapporteur :	M. Luke Tabone, Malte

**c) Adoption de l'ordre du jour provisoire**

9. Le projet d'ordre du jour provisoire figurant dans le document UNEP/MED WG.450/rev.1 a été adopté sans modification.

**d) Organisation des travaux**

10. Les débats ont été menés en séances plénières conformément à l'ordre du jour provisoire. Des services d'interprétation simultanée en anglais et en français ont été assurés durant la Réunion.

**Point 3 de l'ordre du jour : Bilan de la mise en œuvre de l'IMAP et perspectives**

*UNEP/MED WG.450/3*

11. Le secrétariat a fourni un aperçu des travaux entrepris pour favoriser la mise en œuvre de l'IMAP. Il a attiré à l'attention des participants sur son analyse des options et des méthodologies concernant plusieurs questions horizontales et transversales devant être traitées au cours de la phase initiale de l'IMAP (2016-2019), notamment les approches d'évaluation intégrée du bon état écologique concernant la portée, les critères et les seuils applicables à l'évaluation, etc. (Partie II du document UNEP/MED WG.450/3).

12. L'analyse du secrétariat a été suivie par des débats sur l'état d'avancement de la mise en œuvre au niveau national et sur les questions transversales proposées ainsi que par des recommandations concernant les mesures prioritaires devant être prises dans un avenir proche afin que l'IMAP soit mis en œuvre en temps voulu. Les conclusions finales de la Réunion relatives à ce point de l'ordre du jour sont présentées à l'Annexe III du présent rapport.

13. Une attention particulière a été portée à l'importance des travaux à venir du groupe de correspondance sur la surveillance (CORMON) qui devrait hiérarchiser et traiter les questions transversales les plus importantes de manière efficace. La France a proposé d'apporter son aide aux travaux préparatoires pour la réunion du CORMON sur la biodiversité et les espèces non indigènes qui se tiendrait prochainement.

14. La Réunion a souligné qu'il était important d'augmenter l'échange de pratiques optimales spécifiques et de renforcer davantage les capacités permettant de mettre en œuvre l'IMAP au niveau

national, en tenant compte des besoins spécifiques en matière de mise en œuvre au niveau national. La nécessité de mettre en place une banque de données sur les résultats des différents projets, de faire en sorte que ces résultats puissent être utilisés par les Parties contractantes et d'éviter les chevauchements a été soulignée.

**Point 4 de l'ordre du jour : Normes pour les données et dictionnaires  
sur les indicateurs communs proposés pour l'IMAP**

*UNEP/MED WG.450/4, UNEP/MED WG.450/5 et UNEP/MED WG.450/6*

15. L'INFO/CAR a présenté les documents UNEP/MED WG.450/4, UNEP/MED WG.450/5 et UNEP/MED WG.450/6, qui proposent des normes et dictionnaires de données concernant 10 indicateurs communs de l'IMAP sélectionnés relatifs à la pollution et aux déchets marins, à la biodiversité et aux espèces non indigènes ainsi qu'au littoral et à l'hydrographie. En outre, l'INFO/CAR a présenté en direct le système d'information pilote compatible avec l'IMAP.

16. La Réunion a fourni des recommandations utiles en vue de la mise en place du Système d'information de l'IMAP, mettant en évidence l'importance des principes du Système de partage d'informations sur l'environnement et soulignant que le futur système devrait, dans la mesure du possible, être interopérable avec les informations existantes et les systèmes de communication des données utilisés par les Parties contractantes.

17. La Réunion a également examiné les normes et dictionnaires de données proposés pour les indicateurs communs des trois groupes et prié le secrétariat d'élaborer les premiers éléments d'une politique de partage des données de sorte que le CORMON puisse procéder à un premier examen lors de ses réunions à venir. Des préoccupations ont été exprimées et plusieurs participants ont demandé un alignement complet entre les normes pour les données et les dictionnaires de données proposés pour les indicateurs communs et les recommandations formulées dans la décision de l'IMAP ainsi que les fiches d'information sur les indicateurs communs, tout en gardant une certaine souplesse en indiquant clairement quelles étaient les prescriptions obligatoires et facultatives. Les conclusions finales de la Réunion relatives à ce point de l'ordre du jour sont présentées à l'Annexe III du présent rapport.

**Point 5 de l'ordre du jour : Promotion de la mise en œuvre de l'IMAP au niveau national**

*UNEP/MED WG.450/3*

18. La Présidente a invité les représentants des Parties contractantes à partager leurs expériences en matière de surveillance nationale, en mettant tout particulièrement l'accent sur les pratiques optimales, les difficultés et les enseignements acquis. Toutes les Parties contractantes présentes à la Réunion se sont exprimées et ont fournis des informations sur la mise en œuvre de l'IMAP.

19. Les représentants de la France, de l'Égypte, de l'Espagne, d'Israël et du Maroc ont partagé leurs pratiques optimales de mise en œuvre de l'IMAP au niveau national dans les domaines de la pollution et des déchets marins.

20. Les représentants de Chypre, de l'Égypte, de l'État de Libye, de l'Italie et du Liban ont partagé leurs pratiques optimales de mise en œuvre de l'IMAP au niveau national dans les domaines de la biodiversité et des espèces non indigènes.

21. Les représentants de l'Algérie et de l'Italie ont partagé leurs pratiques optimales de mise en œuvre de l'IMAP au niveau national dans les domaines du littoral et de l'hydrographie. Les représentants de la Croatie, du Monténégro et de la Turquie ont partagé leurs pratiques optimales concernant l'intégration entre les différents groupes, la réduction des lacunes recensées dans une approche intégrée du bon état écologique, ainsi que les processus visant à mettre en place un mécanisme de gouvernance adapté au contexte national pour suivre la mise en œuvre de l'IMAP.

22. La Réunion a salué les efforts actuellement déployés par l'ensemble des pays en matière de

mise en œuvre. Elle s'est également félicitée de l'appui continu apporté aux différents projets et a souligné l'importance du besoin continu de soutien en matière de renforcement des capacités et de formation.

23. Les conclusions finales de la Réunion relatives à ce point de l'ordre du jour sont présentées à l'Annexe III.

**Point 6 de l'ordre du jour : Appui à la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de l'IMAP**

*UNEP/MED WG.450/7, UNEP/MED WG.450/Inf.3*

24. Le secrétariat a présenté un résumé des recommandations issues de la stratégie de financement pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique en Méditerranée, accordant une attention particulière aux besoins en matière de mise en œuvre du Programme de surveillance et d'évaluation intégrées dans le sud de la Méditerranée (UNEP/MED WG.450/Inf.3). Il ressortait que différentes sources de financement devraient être mobilisées dans un avenir proche afin de permettre une pleine mise en œuvre de l'IMAP.

25. De nombreux participants ont salué les travaux effectués par le secrétariat et trouvé ces derniers utiles pour leurs efforts visant à mobiliser davantage de ressources financières pour la mise en œuvre de l'IMAP.

26. Le représentant de l'Union européenne a fait un exposé sur les principales ressources financières potentielles disponibles pour l'approche écosystémique et plus spécifiquement pour la mise en œuvre de l'IMAP, au titre des instruments de financement actuels et futurs du Cadre financier pluriannuel. Au nom de l'équipe du FEM au sein du PNUE, le secrétariat a présenté les possibilités de financement offertes par la septième reconstitution du FEM.

27. Certaines Parties contractantes ont attiré l'attention sur la lenteur des procédures liées à ces instruments de financement, tandis que d'autres avaient des questions spécifiques sur les règles connexes et les instruments disponibles, demandant notamment des éclaircissements concernant les règles de cofinancement de la septième reconstitution du FEM. Le secrétariat a été prié de fournir des informations supplémentaires à ce sujet.

28. Le secrétariat a présenté deux notes de cadrage traitant de la mise en œuvre de l'IMAP et de l'approche écosystémique. La Réunion s'est félicitée des projets proposés, soulignant la nécessité de disposer de davantage de temps pour formuler des observations, et a prié le secrétariat de transmettre ces projets aux points focaux du PAM concernés.

29. Les conclusions finales de la Réunion relatives à ce point de l'ordre du jour sont présentées à l'Annexe III.

**Point 7 de l'ordre du jour : Questions diverses**

30. Au titre de ce point de l'ordre du jour, trois exposés ont été faits : a) le représentant de l'Université de Sienna a présenté un état d'avancement du Projet Plastic-Busters (« Chasseurs de plastique »), b) le représentant du Centre hellénique de recherche marine a présenté les toutes dernières évolutions des travaux du projet MEDCIS concernant l'IMAP et c) le Centre mondial de surveillance pour la conservation du PNUE a fourni des informations sur le projet ODYSSEA et ses liens possibles avec la mise en œuvre de l'IMAP.

**Point 8 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations**

31. La Réunion a examiné et approuvé, après avoir formulé des observations, les projets de conclusions et recommandations tel que modifiés, qui figurent à l'Annexe III du présent rapport.



**Point 9 de l'ordre du jour : Clôture de la Réunion**

32. Après l'échange des courtoisies d'usage, la Présidente a déclaré la Réunion close le jeudi 12 juillet 2018 à 18 h 10.



**Annexe I**  
**Liste des participants**



## LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

<b>ALGERIA / ALGÉRIE</b>	<p><b>Mme Naima Ghalem</b>  Chef de Bureau  Ministère de L'environnement et des Energies Renouvelables</p> <p>Tel: +213 21 43 11 44  Email: <a href="mailto:Ghalem_nm@yahoo.fr">Ghalem_nm@yahoo.fr</a></p> <p><b>Mme Souad Boustila</b>  Ministère de L'environnement et des Energies Renouvelables</p> <p>Tel: +213 21432875  Email: Soad-cnl@hotmail.fr</p> <p><b>Mme Yasmina Fadli</b>  Ingénieur  Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables</p> <p>Tel : +355 692121425  Email : fadjass@gmail.com</p> <p><b>M. Mokhtar Guefri</b>  Professeur</p> <p>Tel : +213 23 79 48 23  Email : <a href="mailto:sguerfi@yahoo.fr">sguerfi@yahoo.fr</a></p>
<b>BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE ET HERZÉGOVINE</b>	<p><b>Ms. Selma Cengic</b>  Executive Director  Hydro engineering Department  Hydro Engineering Institute Sarajevo</p> <p>Tel: +387 33 2079 49  Fax: +387 33 207 949  Email: <a href="mailto:selma.cengic@heis.ba">selma.cengic@heis.ba</a></p> <p><b>Ms. Ana Sudar</b>  Adriatic Sea Watershed Agency Mostar</p> <p>Tel: +387 363 978 81  Email: asudar@jadran.ba</p>
<b>CROATIA / CROATIE</b>	<p><b>Mrs. Barbara Škevin Ivošević</b>  Head of the Department  Department for Sea and Coastal Protection  Ministry of Environment and Energy</p> <p>Tel : +385 21 34 99  Email : <a href="mailto:barbara.skevin-ivosevic@mzoe.hr">barbara.skevin-ivosevic@mzoe.hr</a></p> <p><b>Mr Damir Ivankovic</b>  Head</p>

	<p>Data Centre Institute of Oceanography and Fisheries</p> <p>Tel :+385 214 08023 Email: damir.ivankovic@izor.hr</p> <p><b>Ms. Slavica Matijevic</b> Research Scientist Institute of Oceanography and Fisheries</p> <p>Email: <a href="mailto:dosen@izor.hr">dosen@izor.hr</a></p>
<b>CYPRUS / CHYPRE</b>	<p><b>Mr Savvas Michaelides</b> Head of Marine Environment Unit Department of Fisheries and Marine Research Ministry of Agriculture, Rural Development and Environment</p> <p>Tel: +357 995 777 44 Email: smichaelides@dfMr.moa.gov.cy</p>
<b>EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPEENNE</b>	<p><b>Ms. Marijana Mance</b> Policy Officer Directorate-General for Environment Unit C2: Marine Environment and Water Industry</p> <p>Tel: +32 2298 2011 Email: marijana.mance@ec.europa.eu</p> <p><b>Mr David Connor</b> Policy Officer European Commission - DG Environment</p> <p>Tel: +32 2299 0391 Email: <a href="mailto:david.connor@ec.europa.eu">david.connor@ec.europa.eu</a></p> <p><b>Ms. Cecile Rodier-Quefelec</b> Project Coordinator European Environment Agency EEA</p> <p>Tel: + 4533435940 Email: cecile.roddier-quefelec@eea.europa.eu</p>
<b>EGYPT / EGYPTE</b>	<p><b>Ms. Heba Sharawy</b> General Director Studies &amp; International Environmental Policies Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)</p> <p>Tel: +202 2525 6452 (Ex:7427) Email: heba_shrawy@yahoo.com</p>

	<p><b>Mr Sameh Ayoub</b> General Manager Alexandria Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)</p> <p>Tel: + 203 497 0720 Email: samehayoub@hotmail.com</p> <p><b>Ms. Noha Sami Said</b> General Director ICZM Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)</p> <p>Tel: +201 093000000 Email: <a href="mailto:nohasamy2000@yahoo.com">nohasamy2000@yahoo.com</a></p>
<b>FRANCE / FRANCE</b>	<p><b>Mme Anastasia Wolff</b> Chargée de mission bon état écologique des eaux marines Point-focal recherche Bureau de l'évaluation et de la protection des milieux marins Ministère de la transition écologique et solidaire</p> <p>Tel : + 33140817365 Email: <a href="mailto:anastasia.wolff@developpement-durable.gouv.fr">anastasia.wolff@developpement-durable.gouv.fr</a></p> <p><b>M. Laurent Guerin</b> Coordinateur Directive Cadre Stratégie Milieux Marins Biodiversité - espèces non-indigènes Correspondant OSPAR/ICG-COBAM Museum National d'Histoire Naturelle</p>
<b>GREECE / GRECE</b>	<p><b>Mr Georgios Melekis</b> Programme Officer Special Secretariat for Water Ministry of Environment and Energy</p> <p>Tel: +30 210 36000000 Email: <a href="mailto:g.melekis@prv.ypeka.gr">g.melekis@prv.ypeka.gr</a></p>
<b>ISRAEL / ISRAEL</b>	<p><b>Mr Dror Zurel</b> Marine Monitoring and Research Coordinator Israel Ministry of Environmental Protection</p> <p>Tel: +97248565215 Email: <a href="mailto:drorzurel@gmail.com">drorzurel@gmail.com</a></p> <p><b>Mr Simon Nemtsov</b> Wildlife Ecologist and Head of International Relations Israel Nature and Parks Authority</p>

	<p>Tel: +972-58-5063118  Email: <a href="mailto:simon@npa.org.il">simon@npa.org.il</a></p> <p><b>Ms. Yael Segal</b>  Marine Chemistry Department  Israel Oceanographic &amp; Limnological Research, National Institute  Tel: +97248565215  Email: <a href="mailto:yael_segal@ocean.org.il">yael_segal@ocean.org.il</a></p>
<p><b>ITALY / ITALIE</b></p>	<p><b>Mr Oliviero Montanaro</b>  Head of Unit IV  Directorate General for Nature and Sea Protection, Environment  Protection, International Issues  Ministry of Environment, Land and Sea</p> <p>Tel: +39 06 5722 8487; +39 06 5722 3441  Email: <a href="mailto:montanaro.oliviero@minambiente.it">montanaro.oliviero@minambiente.it</a></p> <p><b>Mr Leonardo Tunesi</b>  Research Director  Marine biodiversity, habitat and species Protection  ISPRA</p> <p>Tel: +390650074776  Email: <a href="mailto:leonardo.tunesi@isprambiente.it">leonardo.tunesi@isprambiente.it</a></p> <p><b>Ms. Lorenza Babbini</b>  ISPRA  Italian Ministry of Environment, Land and Sea</p> <p>Tel: +34 02459238  Email: <a href="mailto:babbini.lorenza@minambiente.it">babbini.lorenza@minambiente.it</a></p> <p><b>Mr Arnaldo Angelo De Benedetti</b>  Researcher  ISPRA/MATTM  Italian Ministry of Environment, Land and Sea</p> <p>Tel: +39 0657228426  Email: <a href="mailto:arnaldo.debenedetti@isprambiente.it">arnaldo.debenedetti@isprambiente.it</a></p> <p><b>Ms. Erika Magaletti</b>  Senior Research Scientist/MED POL Focal Point  ISPRA  Italian Ministry of Environment, Land and Sea</p> <p>Tel: +39 0650074788  Email: <a href="mailto:Erika.magaletti@isprambiente.it">Erika.magaletti@isprambiente.it</a></p>



	<p><b>Mr Matteo Braida</b>  IMELS-SOGESID  Italian Ministry of Environment, Land and Sea</p> <p>Tel: + 33 87202259  Email: braida.matteo@minambiente.it</p> <p><b>Mr Giordano Giorgi</b>  Researcher  ISPRA  Italian Ministry of Environment, Land and Sea</p> <p>Tel: +39 3316408819  Email: giordano.giorgi@isprambiente.it</p> <p><b>Ms. Silvana Silvestri</b>  Researcher  ISPRA  Italian Ministry of Environment, Land and Sea</p> <p>Tel: +390650072386  Email: <a href="mailto:cecilia.silvestri@isprambiente.it">cecilia.silvestri@isprambiente.it</a></p>
<b>LEBANON / LIBAN</b>	<p><b>Mr Adel Yacoub</b>  Head of Department  Ministry of Environment</p> <p>Tel: +961 1 976555 EXT 456  Email: <a href="mailto:a.yacoub@moe.gov.lb">a.yacoub@moe.gov.lb</a></p> <p><b>Ms. Marwa El Mokdad</b>  Environmental Engineer  Ministry of Environment</p> <p>Tel: + 9613037057  Email : <a href="mailto:marwamokdad@hotmail.com">marwamokdad@hotmail.com</a></p> <p><b>Ms. Zeina Hassane</b>  Environnemental Expert  Ministry of Environment</p> <p>Tel: + 9611270900  Email: <a href="mailto:zeina-hassane@hotmail.com">zeina-hassane@hotmail.com</a></p>
<b>STATE OF LIBYA / ÉTAT DE LIBYE</b>	<p><b>Mr Ali Ragab Elkekli</b>  Director, Cooperation and Technical Consultation Department  Environment General Authority</p>

	<p>Tel: +218 2 1487 0266 E-mail: arelkekli@gmail.com</p> <p><b>Mr Shakman Esmale</b> Expert Tripoli University</p> <p>Email: <a href="mailto:shugmanism@yahoo.com">shugmanism@yahoo.com</a></p>
<b>MALTA / MALTE</b>	<p><b>Mr Luke Tabone</b> Environment and Resources Authority ERA</p> <p>Tel: +3579936323 Email: luke.tabone@era.org.mt</p>
<b>MONTENEGRO / MONTÉNEGRO</b>	<p><b>Ms. Ivana Stojanovic</b> Adviser Department for Sustainable Development and Integrated Coastal Zone Management Ministry of Sustainable Development and Tourism</p> <p>Tel: +38267338108 Email: <a href="mailto:ivana.stojanovic@mrt.gov.me">ivana.stojanovic@mrt.gov.me</a></p> <p><b>Ms. Ivana Mitrovic</b> Adviser Nature and Environment Protection Agency</p> <p>Tel: + 38220446514 Email: ivana.mitrovic@epa.org.me</p>
<b>MOROCCO / MAROC</b>	<p><b>M. Mohammed El Bouch</b> Directeur Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable</p> <p>Tel: + 2121673082936 Email: <a href="mailto:elbouch21@yahoo.fr">elbouch21@yahoo.fr</a></p> <p><b>M. Khalid Manchih</b> Chef de Laboratoire Institut National de Recherche Halieutique (INRH)</p> <p>Tel: + 212 522000000 Email: khalidmanchih@gmail.com</p> <p><b>Mme Naoual Zoubair</b> Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable</p>

	Email: n_zoubair@yahoo.fr
<b>SLOVENIA / SLOVENIE</b>	<p><b>Mr Borut Mavric</b> National Institute of Biology Marine biology station Piran NIB</p> <p>Email: borut.mavric@nib.si</p>
<b>SPAIN / ESPAGNE</b>	<p><b>Mrs Paula Valcarce Arenas</b> Ministerio para la Transición Ecológica</p> <p>Tel: + 34 6 76422118 Email: pivalcarce@mapama.es</p> <p><b>Ms. Nerea Valcarcel-Perez</b> Spanish Institute of Oceanography (IEO)</p> <p>Tel : + 34 952581388 Email : nerea.valcarcel@ieo.es</p>
<b>TUNISIA / TUNISIE</b>	<p><b>M. Mohamed Sghaier Ben Jeddou</b> Directeur Général de l'Environnement et de la Qualité de Vie Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement de la République Tunisienne</p> <p>Tel: +216 70 243 928 Email: mohamed.benjeddou@mineat.gov.tn c/c: mohamed.temessek@mineat.gov.tn</p> <p><b>M. Samir Kaabi</b> Chef de département Contrôle et suivi de la pollution Agence Nationale de Protection de l'Environnement</p> <p>Fax: +216 71 845004 Email: dt.ctl@anpe.nat.tn; kaabi_samir@yahoo.fr</p> <p><b>Ms. Leila Ben Abdeladhim</b> Ingénieur Principal APAL</p> <p>Tel: + 216 58159612 Email: l.benabdeladhim@apal.nat.tn</p>
<b>TURKEY / TURQUIE</b>	<p><b>Ms. Banu Behram Kuran</b> Head of Department Ministry of Environment and Urbanization</p> <p>Tel: + 90 5327000000 Email: <a href="mailto:behrambanu@gmail.com">behrambanu@gmail.com</a>, banu.kuran@csb.gov.tr</p>

	<p><b>Ms. Sevil Öksüz</b> Expert Ministry of Environment and Urbanization</p> <p>Tel: + 90 5336599747 Email: seviloksuz@gmail.com</p> <p><b>Mrs Asli Topalak</b> Expert Ministry of Environment and Urbanization General Directorate of Environmental Management Marine and Coastal Management Department</p> <p>Tel: +90 5332532792 Email: asli.topalak@csb.gov.tr</p>
--	---

**REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS SPECIALIZED AGENCIES AND OTHER  
INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS  
SPECIALISEES DES NATIONS UNIES ET AUTRES ORGANISATIONS  
INTERGOUVERNEMENTALES**

<p><b>UN ENVIRONMENT WORLD CONSERVATION MONITORING CENTRE/ CENTRE MONDIAL DE SURVEILLANCE DE LA CONSERVATION DU PNUE</b></p>	<p><b>Ms. Laura Friedrich</b> Associate Programme Officer Email: <a href="mailto:laura.friedrich@unep-wcmc.org">laura.friedrich@unep-wcmc.org</a></p> <p><b>Ms. Lauren Weatherdon</b> Programme Officer</p> <p>Tel: +447899591464 Email: <a href="mailto:lauren.weatherdon@unep-wcmc.org">lauren.weatherdon@unep-wcmc.org</a></p>
--	---

**SECRETARIAT TO THE BARCELONA CONVENTION AND COMPONENTS OF  
THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN SECRETARIAT DE LA CONVENTION  
DE BARCELONE ET COMPOSANTES DU PLAN D’ACTION POUR LA  
MEDITERRANEE**

<p><b>UNEP/MAP PNUE/PAM</b></p>	<p><b>Mr Gaetano Leone</b> Coordinator</p> <p>Tel :+30 210 72 73 101 Email: gaetano.leone@un.org</p> <p><b>Ms. Tatiana Hema</b> Deputy Coordinator</p> <p>Tel :+30 210 72 73 115 Email: Tatjana.Hema@un.org</p> <p><b>Ms. Jelena Knezevic</b> Monitoring and Assessment Officer Tel: +30 210 72 73 116 Email: Jelena.knezevic@un.org</p> <p><b>Ms Gyorgyi Gurban</b> EcAp Project Manager</p> <p>Tel: +30 210 72 73 105 Email : gyorgyi.gurban@un.org</p>
<p><b>PLAN BLEU REGIONAL ACTIVITY CENTRE (BP/RAC) / PLAN BLEU, CENTRE D'ACTIVITE REGIONAL (PB/CAR)</b></p>	<p><b>Mr Antoine Lafitte</b> Programme Officer Integrated Coastal Zone Management</p> <p>Tel: +33 (0)7 86 38 17 20 Email: alafitte@planbleu.org</p>
<p><b>REGIONAL ACTIVITY CENTER FOR THE PRIORITY ACTIONS PROGRAMME (PAP/RAC) / CENTRE D’ACTIVITES REGIONALES DU PROGRAMME D’ACTION PRIORITAIRES (CAR/PAP)</b></p>	<p><b>Mr Marko Prem</b> Deputy Director</p> <p>Tel: +385 21 340 475 Email: marko.prem@paprac.org</p> <p><b>Mr Ivan Sekovski</b> Officer</p> <p>Tel: +385 21 340 480 Email: ivan.sekovski@paprac.org</p>

<p><b>REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR INFORMATION AND COMMUNICATION (INFO/RAC) / CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES POUR L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION (INFO- CAR)</b></p>	<p><b>Ms Giuseppina Monacelli</b> Director  Tel: +390650074471 Email: <a href="mailto:giuseppina.monacelli@isprambiente.it">giuseppina.monacelli@isprambiente.it</a></p> <p><b>Mr Arthur Pasquale</b> Coordinator/Senior Officer  Tel: +39 06 5007 2227 Email: <a href="mailto:arthur.pasquale@isprambiente.it">arthur.pasquale@isprambiente.it</a></p> <p><b>Mr Carlo Cipolloni</b> Deputy Director-InfoMap Senior Officer  Email: <a href="mailto:carlo.cipolloni@isprambiente.it">carlo.cipolloni@isprambiente.it</a></p> <p><b>Mr Alessandro Lotti</b> Officer  Email: <a href="mailto:alessandro.lotti@isprambiente.it">alessandro.lotti@isprambiente.it</a></p> <p><b>Ms. Celine Ndong</b> Officer  Email: <a href="mailto:celine.ndong@info-rac.org">celine.ndong@info-rac.org</a></p>
<p><b>REGIONAL ACTIVITY CENTER FOR SPECIALLY PROTECTED AREAS (SPA/RAC) CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES POUR LES AIRES SPECIALEMENT PROTEGEES (CAR/ASP)</b></p>	<p><b>Mr Khalil Attia</b> Director  Tel.: +216 71 206649, +216 71 206 851 Fax: +216 71 206490 Email: <a href="mailto:director@spa-rac.org">director@spa-rac.org</a></p> <p><b>Mr Mehdi Aissi</b> Project Officer  Tel: +216 71 206 649 / 485 Email: <a href="mailto:mehdi.aissi@spa-rac.org">mehdi.aissi@spa-rac.org</a></p> <p><b>Mr Atef Ouerghi</b> Programme Officer  Tel: +216 71206649 Email: <a href="mailto:atef.ouerghi@spa-rac.org">atef.ouerghi@spa-rac.org</a></p> <p><b>Mr François Galgani</b> Expert  Email: <a href="mailto:francois.galgani@ifremer.fr">francois.galgani@ifremer.fr</a></p>

## INVITED INDEPENDENT EXPERTS / EXPERTS INVITES

<p><b>HELLENIC CENTRE FOR MARINE RESEARCH</b></p>	<p><b>Ms. Kalliopi Pagkou</b>  Research Director  Hellenic Centre for Marine Research</p> <p>Tel: + 302291000000  Email: <a href="mailto:popi@hcMr.gr">popi@hcMr.gr</a></p> <p><b>Mr Nikos Streftaris</b>  Officer  Hellenic Centre for Marine Research</p> <p>Email: <a href="mailto:nstrefta@hcMr.gr">nstrefta@hcMr.gr</a></p> <p><b>Ms. Christina Zeri</b>  Officer  Institute of Oceanography  Hellenic Centre for Marine Research</p> <p>Email: <a href="mailto:chris@hcMr.gr">chris@hcMr.gr</a></p>
<p><b>UNIVERSITY OF SIENA</b></p>	<p><b>Ms. Maria Cristina Fossi</b>  Professor  University of Siena</p> <p>Tel: + 393204374459  Email: <a href="mailto:fossi@unisi.it">fossi@unisi.it</a></p>
<p><b>PLASTICS EUROPE</b></p>	<p><b>Mr Saettone Roberto</b>  PlasticsEurope  Milano, Italy</p> <p>Email: <a href="mailto:roberto.saettone@plasticseurope.org">roberto.saettone@plasticseurope.org</a></p>



## **Annexe II**

### **Ordre du jour de la réunion**



## Ordre du jour

**Point 1 de l'ordre du jour :** Ouverture de la Réunion

**Point 2 de l'ordre du jour :** Organisation des travaux

*a) Règlement intérieur de la Réunion sur la mise en œuvre de l'IMAP : pratiques optimales, lacunes et difficultés communes*

*b) Élection du Bureau*

*c) Adoption de l'ordre du jour provisoire*

*d) Organisation des travaux*

**Point 3 de l'ordre du jour:** Bilan de la mise en œuvre de l'IMAP et perspectives

**Point 4 de l'ordre du jour:** Normes pour les données et dictionnaires sur les indicateurs communs proposés pour l'IMAP

**Point 5 de l'ordre du jour:** Promotion de la mise en œuvre de l'IMAP au niveau national

**Point 6 de l'ordre du jour:** Appui à la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de l'IMAP

**Point 7 de l'ordre du jour:** Questions diverses

**Point 8 de l'ordre du jour:** Conclusions et recommandations

**Point 9 de l'ordre du jour:** Clôture de la réunion



**Annexe III**  
**Conclusions et recommandations**



### Conclusions et recommandations

La Réunion régionale sur la mise en œuvre du Programme intégré de surveillance et d'évaluation en Méditerranée (IMAP) : pratiques optimales, lacunes et difficultés communes (« La réunion ») s'est tenue à Rome (Italie) du 10 au 12 juillet 2018.

Après un examen et un débat sur tous les points de l'ordre du jour, la Réunion a convenu d'adopter les conclusions et recommandations ci-après :

#### Point 3 de l'ordre du jour : Bilan de la mise en œuvre de l'IMAP et perspectives

1. La Réunion s'est félicitée des travaux entrepris par le Secrétariat et les composantes du PAM à l'appui de la mise en œuvre de l'IMAP aux niveaux régional, sous-régional et national dans le cadre de divers projets tels que le projet sur l'approche écosystémique (EcAP-MED II) et le projet MED sur les déchets marins, entre autres, comme indiqué dans le document UNEP/MED WG.450/3, Partie I ;
2. La Réunion s'est félicitée de l'engagement des Parties contractantes ainsi que des progrès accomplis par toutes les Parties contractantes pendant la phase initiale mise en œuvre de l'IMAP (2016-2019) et souligné la nécessité de poursuivre les travaux en vue de mener à bien les programmes nationaux de surveillance inspirés de l'IMAP afin de produire les données requises pour évaluer la Bonne Etat Ecologique (BEE) et contribuer à la préparation du rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée (MED QSR) ;
3. Consciente de la complexité et de la difficulté de la situation, notamment de l'insuffisance du financement à disposition, la Réunion a souligné le besoin pressant de mobiliser des ressources additionnelles et de renforcer le développement des capacités et l'assistance technique au niveau national ainsi que dans le cadre de la collaboration régionale et sous-régionale ;
4. La Réunion a souligné les efforts déployés par les Parties contractantes qui sont membres de l'Union européenne pour mettre en œuvre l'IMAP en synergie avec les travaux menés au titre de la Directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » de l'UE et les a encouragées à continuer de partager les meilleures pratiques et les leçons apprises avec l'ensemble des Parties contractantes et d'échanger en temps utile les données de surveillance pertinentes ;
5. Remerciant le Secrétariat d'avoir porté à leur attention plusieurs questions transversales concernant la mise en œuvre de l'IMAP (Partie II du document UNEP/MED WG.450/3), la Réunion a demandé que les questions suivantes soient présentées aux prochaines réunions des Groupes de correspondance sur la surveillance (CORMON) en vue d'un examen et d'un débat plus approfondi :
  - a) Un resserrement des liens entre les activités, les pressions et les impacts, en notant qu'une telle initiative devrait mettre l'accent en premier lieu sur la biodiversité. À cet égard, la Réunion a demandé au Secrétariat de mettre à jour, sur la base des informations en retour et des contributions reçues durant la réunion, les tableaux 1, 2 et 3 du document UNEP/MED WG.450/3 pour plus ample examen par les Groupes de correspondance sur la surveillance (CORMON) ;
  - b) Des éclaircissements sur les définitions de l'intégration et des règles d'agrégation. À cet égard, la Réunion a demandé au Secrétariat d'apporter les changements nécessaires au document UNEP/MED WG.450/3, en optant pour donner la priorité, au stade actuel de la mise en œuvre de l'IMAP, aux travaux sur l'agrégation géographique et la mise à l'échelle de l'évaluation avant l'intégration.
6. La Réunion s'est félicitée des informations fournies dans le document UNEP/MED WG.450/3 sur les différentes méthodes et options possibles pour définir des seuils ainsi que sur les recommandations faites au sujet des options les plus appropriées pour les indicateurs IMAP. Notant

qu'il importait d'appliquer des seuils pour évaluer la BEE, la Réunion a souligné l'utilité de continuer de tenir compte des tendances, celles-ci étant essentielles pour évaluer la BEE, et elle a recommandé de tenir compte aussi bien des tendances que des nouveaux seuils ou des seuils actualisés pour les évaluer.

7. Enfin, la Réunion s'est félicitée des informations fournies dans le document UNEP/MED WG.450/3 sur l'application des différents outils disponibles pour l'évaluation la BEE et elle a souligné la nécessité de renforcer les capacités nationales, l'échange des meilleures pratiques au niveau régional afin que les Parties contractantes puissent mieux en comprendre le fonctionnement en vue de les utiliser éventuellement (à savoir les approches reposant sur la prise en compte des risques et les outils GRID/Table, NEAT et NESTED, Méthodologie de CAR/PAP utilisant des indicateurs IMAP et des données de suivi associées pour soutenir l'application de la planification spatiale marine (MSP) et de la GIZC).

#### **Point 4 de l'ordre du jour : Métadonnées sur les indicateurs et dictionnaires de données communs proposés pour l'IMAP**

8. La Réunion a reconnu qu'il importait de mettre en place un système d'information dédié à l'IMAP reposant sur les principes du Système de partage d'informations sur l'environnement (SEIS), qui devrait être interopérable autant que possible avec les systèmes d'information et de communication qu'utilisent les Parties contractantes. À cet égard, la Réunion a apprécié les travaux entrepris par le CAR/INFO pour concevoir un système d'information pilote pour l'IMAP et ses principales composantes, avec l'appui du projet EcAp-MED II.

9. La Réunion a examiné les normes des données sur les indicateurs et dictionnaires de données proposés et a recommandé les prochaines étapes décrites ci-après :

- a) Définir les premiers éléments d'une politique de partage des données, qui seront examinés lors des prochaines réunions des Groupes de correspondance sur la surveillance (CORMON) ;
- b) Mieux aligner les normes des données sur les indicateurs et dictionnaires de données proposés sur les besoins de l'IMAP (les fiches techniques d'orientation sur les indicateurs communs en particulier), tout en conservant une certaine souplesse mais, dans le même temps, en établissant une nette distinction entre les critères obligatoires et les critères facultatifs ;

10. La Réunion a accordé un délai de deux semaines pour la réception d'observations supplémentaires et demandé au Secrétariat d'actualiser et de communiquer aux Groupes de correspondance sur la surveillance (CORMON) les versions révisées des normes des données sur les indicateurs et dictionnaires de données proposés pour les indicateurs communs de l'IMAP sélectionnés, afin d'en établir leur version définitive.

#### **Point 5 de l'ordre du jour : Promotion de la mise en œuvre de l'IMAP au niveau national**

11. La Réunion a constaté que toutes les Parties contractantes avaient incontestablement réalisé des progrès dans l'application des décisions IG.22/7 et IG.23/6 des Conférences des Parties Contractantes en préparant et en mettant en place leurs programmes de surveillance nationaux respectifs. La Réunion a noté que les Parties contractantes avaient élargi la portée de leurs programmes nationaux de surveillance pour qu'ils couvrent les trois composantes de l'IMAP, leur portée géographique (y compris les zones offshore) ainsi que le recours à de nouveaux outils et de nouvelles pratiques de surveillance ou à des outils et pratiques améliorés, et l'application d'approches intégrées, de manière à améliorer le rapport coût-efficacité en surveillant de manière synchronisée plusieurs indicateurs ;



12. La Réunion a encouragé les Parties contractantes à poursuivre leurs efforts, pour veiller à ce que toutes les Parties communiquent leurs données de surveillance comme demandé dans la Décision IG.23/6 ;

13. Au vu des progrès accomplis, des leçons apprises et des défis à relever durant la phase initiale actuelle de la mise en œuvre nationale de l'IMAP, l'orientation des futurs travaux a été établie comme suit :

- a) Les efforts aux fins d'une mise en œuvre coordonnée de l'IMAP au niveau national devraient être renforcés ;
- b) Des activités adaptées de renforcement des capacités devraient être mises en place pour combler les lacunes clairement établies durant les formations de l'IMAP dispensées au niveau national, notamment concernant les capacités techniques, les logiciels, les protocoles de surveillance, les ressources humaines nécessaires, etc. ;
- c) Des efforts supplémentaires de la part des Parties contractantes sont nécessaires pour produire des ensembles de données davantage synchronisés à des fins d'évaluation (collecte de données de qualité garantie d'une manière cohérente et format et disponibilité de longues séries chronologiques de données pour la surveillance des tendances) ;
- d) Le système Info compatible avec l'IMAP doit être finalisé pour permettre la communication des données compatibles avec l'IMAP par les Parties contractantes, avec une distinction claire entre les données obligatoires et facultatives ;
- e) Les protocoles de surveillance et les méthodes d'évaluation doivent être harmonisés et standardisés, en établissant notamment des critères harmonisés à l'échelle régionale pour les conditions de référence et les valeurs seuils/limites par domaine d'évaluation, selon qu'il convient ;
- f) Un perfectionnement des approches fondées sur le risque, des méthodes d'essai analytiques et d'évaluation, des critères d'évaluation pour les méthodes intégrées d'évaluation chimique et biologique et des essais de nouveaux outils éprouvés par la recherche pour la surveillance des effets toxiques, ainsi que l'amélioration des connaissances sur les nouveaux produits chimiques, sont nécessaires ;
- g) Des essais concernant les critères d'évaluation de base et les critères d'évaluation environnementale et une application de seuils devraient être réalisés à titre expérimental et aux niveaux régional et sous-régional ;
- h) La définition et l'évaluation de l'accumulation des débris marins (flux d'échouement, charges et lien avec des sources spécifiques) et des « points chauds » à l'aide de SIG, de systèmes de cartographie ainsi que d'outils de modélisation devraient être améliorées, en cherchant notamment à mieux comprendre la dynamique du transport et les zones d'accumulation ;
- i) L'interface science-politique devrait être renforcée, structurée et soutenue, en étant intégrée dans les programmes nationaux de surveillance continue, afin de veiller à ce que les projets scientifiques en cours puissent répondre aux besoins nationaux de mise en œuvre de l'IMAP ;
- j) La coopération au niveau sous-régional concernant les indicateurs communs devrait être renforcée, selon qu'il convient, afin de partager les pratiques optimales et de combler des lacunes spécifiques dans le cadre de programmes nationaux de surveillance continue.
- k) Encourager l'échange continu des meilleures pratiques et leur application par les experts dans leurs domaines d'expertise respectifs, éventuellement par le biais d'outils de communication en ligne pour les trois composantes de l'IMAP.

#### **Point 6 de l'agenda : Soutenir la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre d'IMAP**

14. La réunion s'est félicitée du développement de la Stratégie de financement pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique en Méditerranée, avec un accent particulier sur les besoins de mise

en œuvre du Programme intégré de surveillance et d'évaluation dans le sud de la Méditerranée "(UNEP/MED WG.450/Inf.3)". La réunion a encouragé les Parties contractantes et le Secrétariat à l'utiliser pour la mobilisation de ressources supplémentaires, conformément aux besoins spécifiques de la mise en œuvre de l'approche écosystémique/IMAP ;

15. La réunion a souligné le besoin de ressources financières supplémentaires, en mettant l'accent sur la mise en œuvre au niveau national. La réunion s'est aussi félicitée des présentations sur les opportunités de financements de l'Union européenne et du FEM (FEM7) ;

16. La réunion a pris note des deux notes conceptuelles proposées dans le document UNEP/MED WG.450/7 et a formulé des commentaires positifs, en particulier sur les résultats prioritaires décrits pour contribuer à la mise en œuvre de l'IMAP. La réunion a également demandé au Secrétariat de préciser la nécessité d'utiliser le mécanisme de gouvernance de l'approche écosystémique existant mis en place dans le cadre de la Convention PNUE/PAM-Convention de Barcelone.

17. La réunion a accordé un délai de deux semaines aux Parties Contractantes pour envoyer des commentaires spécifiques sur les deux notes conceptuelles proposées afin d'orienter leur élaboration ultérieure.

18. Reconnaissant l'importance de recevoir le financement du FEM, la réunion a encouragé les Parties contractantes à renforcer la coordination interne avec leurs points focaux respectifs du FEM, afin de garantir des ressources nationales adéquates dédiées des allocations STAR. À cet égard, le Secrétariat a été prié de fournir des informations supplémentaires sur les modalités pertinentes relatives aux contributions en nature et en espèces.